

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 24 JANVIER 2011**

Maison du Citoyen, salle des comités

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal  
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal  
Monsieur Richard M. Bégin, personne-ressource C.R.C.O.  
Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen  
Madame Estelle Desfossés, membre citoyenne  
Monsieur François Dubé, membre citoyen  
Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.  
Monsieur Nicolas Gilbert, membre citoyen  
Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen  
Monsieur André Laprise, membre citoyen  
Madame Monique Légère, membre citoyenne  
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne  
Monsieur Pierre Schnubb, membre citoyen  
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres  
Madame Lise Charette, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Madame Nada Guzin-Lukic, membre citoyenne  
Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen  
Monsieur Yvon Dallaire, responsable – Design urbain et revitalisation  
  
Monsieur François Desrochers, membre citoyen

**INVITÉS :**

Jacques Briand, chef de division – Diffusion culturelle  
Sonia Blouin, agente culturelle en patrimoine  
Claude Bergeron, consultant – Firme Bergeron Gagnon Inc.

---

**1. Mot du président**

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il souligne que six (6) membres quitteront à regret la Commission étant donné que leur mandat se termine à la fin mars. Il souhaite malgré tout que ces membres puissent continuer leur implication au sein de la communauté au niveau des arts et de la culture. Le président promet de les inviter au dévoilement du prochain grand projet culturel.

La réunion publique débute.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monique Légère et appuyé par François Dubé que l'ordre du jour soit accepté et d'ajouter le point suivant à varia :

- Distribution de documents (Monique Légère)

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 octobre 2010**

Il est proposé par François Dubé et appuyé par Estelle Desfossés que le procès-verbal du 25 octobre 2010 soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajout à la page 3, point 6, 5<sup>e</sup> paragraphe (texte gras et souligné) :

*Monsieur Cabral croit que l'on doit cerner mieux les perspectives de financement. Madame Desfossés remercie nos invités pour la présentation. Elle ajoute qu'elle a beaucoup entendu parler du projet **à la commission** mais que c'est la première fois qu'elle voit quelque chose de concret. Elle est convaincue que ce projet va déborder les frontières de la Ville de Gatineau et que les gens viendront ici pour découvrir ce beau projet.*

Modification du texte à la page 4, 4<sup>e</sup> paragraphe :

Le nouveau texte doit se lire comme suit :

*Monsieur Dallaire du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) ajoute que le cimetière est sûrement un joyau important à considérer. Par contre, les actions à prendre pour ce type de site seront à évaluer dans le cadre de la politique du patrimoine et du plan d'action qui en découlera. De plus, il doit vérifier avec les services municipaux s'il y a possibilité d'installer lesdits panneaux.*

## **SUIVIS :**

### **Visite de la Maison Fairview**

Une visite devrait avoir lieu au printemps 2011, on invitera les anciens membres de la Commission à participer à cette visite.

### **Cimetière Saint-James**

Monsieur Cabral donne un aperçu des prochaines étapes à suivre. Une consultation au CCU est prévue le 24 janvier. Un projet de résolution sera examiné au Comité plénier du 1<sup>er</sup> février et lors de la séance du Conseil le 8 février prochain, la résolution devrait être alors adoptée.

### **Postes à combler à la Commission**

Nous avons six (6) postes à combler à la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Les candidats intéressés à postuler ont jusqu'au 27 janvier prochain pour nous faire parvenir leur curriculum vitae. Il a été convenu que monsieur Daniel Lafortune assistera aux entrevues, en tant que membre citoyen.

### **Présentation du Cimetière Barber**

Monsieur Psenak informe les membres qu'il a transmis la présentation à madame Bouthillette. De plus, il ajoute qu'il a discuté avec Gilles Desjardins, président de Brigil Construction dans le but d'établir une forme de partenariat entre la Ville de Gatineau et Brigil Construction. M. Desjardins n'est pas fermé à cette idée. Une demande officielle devra être faite par monsieur Psenak.

**ACTION PAR : Stefan Psenak**

## **4. Parole au public**

Il n'y a personne du public qui prend la parole.

## **5. Priorités d'action 2011 du Service des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine**

Monsieur Cabral nomme les cinq (5) dossiers importants faisant partie des priorités d'action 2011 pour le Service des arts, de la culture et des lettres.

### **Plan de déploiement des bibliothèques**

Ce dossier est très bien documenté depuis 2005. Monsieur Cabral parle des critères qui pourront amener le déploiement des bibliothèques, tels que la proximité des lieux de résidence d'un point de desserte ainsi que l'importance des personnes vivant dans un quartier, etc. Jusqu'à maintenant, cinq (5) analyses de sites des emplacements ont été faites. L'étude de l'édifice de la Fonderie devrait être complétée à la fin février et par la suite, nous devrions obtenir les détails de l'analyse incluant plusieurs fonctions (bibliothèque, muséale, archivistique et lieux de présentation / exposition). Le souhait est de pouvoir faire la recommandation au Conseil au plus tard en juin 2011 tout en tenant compte des îlots de développement.

Madame Légère demande si le projet sera présenté à la population ? Monsieur Cabral lui explique que généralement, une période de consultation doit avoir lieu auprès de la population après la présentation au Conseil. Ces consultations sont habituellement encadrées par le Service de la planification stratégique. Monsieur Psenak suggère que les membres proposent à la Commission un mandat de consultation auprès de la population.

Voici la proposition faite par Madame Légère :

*Il est proposé par madame Monique Légère, appuyée de madame Estelle Desfossés, que la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, représentée par son président et par le directeur du Service des arts, tiennent des rencontres publiques avec les citoyens des différents secteurs de la Ville pour présenter les enjeux liés au projet de déploiement du réseau des bibliothèques et de construction d'une bibliothèque centrale sur la rue Montcalm et pour lancer les discussions avec la population sur ce grand projet culturel (retour sur l'étude et le diagnostic de Gagné-Leclerc, mise à jour du dossier, options étudiées, échéancier, etc.)*

Madame Desfossés se questionne à savoir si le déploiement de la Phase 1 demeure toujours valable et si le montant en réserve du MCCFQ et de la Ville de Gatineau est toujours disponible ? Monsieur Cabral mentionne que les critères n'ont pas changés et que la phase 1 est toujours valable. Il souligne que le programme d'aide financière aux immobilisations, dont pourrait se prévaloir la Ville de Gatineau pour la consultation de la Bibliothèque, existe toujours au Ministère.

### **Élaborer un plan de développement culturel**

Une entente de développement culturel est en cours de réalisation. Cette entente comprend le plan de développement triennal du Théâtre de l'Île, le plan de développement triennal pluridisciplinaire ainsi que les priorités d'action de 2012 à 2017 de la Politique culturelle. Une première rencontre avec le consultant a eu lieu et une journée d'étude est prévue le 9 avril prochain. Par la suite, une présentation sera faite aux membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. L'entente sur la diversité culturelle se poursuit avec le MICC et le maintien de la subvention à 125 000 \$ est toujours valide. Monsieur Cabral souligne le bon travail de l'équipe de la Division – Animation culturelle supervisée par Jacques Briand qui a initié beaucoup d'actions. Toujours selon M. Cabral, il s'agit d'une politique exemplaire puisque les autres villes s'informent régulièrement des détails de cette politique. Le 24 février prochain, une rencontre d'échanges est prévue avec les gens de la communauté et par la suite, une rencontre d'information se tiendra pour le personnel de la Ville de Gatineau.

### **Démarche – Réalisation de la politique du patrimoine**

Selon monsieur Cabral, la politique du patrimoine devrait être adoptée au cours de l'année 2011. La Firme Bergeron Gagnon Inc., consultant en patrimoine culturel et en muséologie a procédé à l'élaboration du portrait de la situation du patrimoine à Gatineau. Le président de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine ainsi que la présidente du Comité consultatif d'urbanisme seront mis à contribution lors des consultations publiques qui devraient avoir lieu à l'hiver 2011.

Monsieur Psenak salue le travail colossal de Jacques Briand et de Sonia Blouin dans ce projet. Il fera parvenir aux membres, une copie de la lettre qu'il a envoyée à la Ministre concernant le projet de loi 82 touchant la révision de la Loi sur les biens culturels.

**ACTION PAR : Stefan Psenak**

### **Mise à jour – Politique de l'aide aux Fêtes et festivals**

Monsieur Cabral rappelle l'importance de cette politique afin qu'une distribution de l'aide soit équitable pour tous les événements à Gatineau. Il mentionne que l'échéancier prévu est pour le début de l'été 2011 et que lui et monsieur Psenak siègent également sur le Comité des Fêtes et festivals.

### **Stratégies – Échanges culturels**

Les stratégies d'échanges culturels vont bon train. Un premier échange culturel aura lieu avec le Nouveau-Brunswick du 19 au 25 mars prochain. Il est à noter que dans le cadre d'un échange culturel, la pièce de théâtre «Le chemin de la Mecque» sera présentée au Manitoba.

Une réflexion d'ensemble sur les échanges culturels mettant à profit tous les modes d'expression de l'art, sera déposée prochainement à la Commission et fera l'objet de discussions lors de la consultation du milieu culturel sur les priorités d'action.

### **Autres points discutés**

#### **Élaboration de la politique de la diversité culturelle**

Monsieur Cabral mentionne que madame Annie-Claude Scholtès du Service des arts, de la culture et des lettres fera une courte présentation lors de notre prochaine Commission le 14 mars prochain afin de nous informer du bilan de la politique de la diversité culturelle et de voir à la préparation du plan d'actions des trois (3) prochaines années de la politique (conditionnel à la disponibilité de Madame Scholtès).

#### **Distribution de documents**

Madame Légère souligne qu'elle a une certaine réserve à recevoir un document volumineux par courriel. De plus, elle aimerait que l'on indique si le document doit être consulté en entier avant la rencontre.

## **6. Prochaine rencontre**

La prochaine réunion aura lieu le lundi 14 mars prochain à la Maison du Citoyen, salle des comités à 19 h.

## **7. Clôture de la séance**

La levée d'assemblée est proposée par Estelle Desfossés

Fin de la rencontre : 19 h 50

## **8. Ajournement de la rencontre – Salle des comités**

## **9. Rencontre conjointe avec le CCU – Firme Bergeron Gagnon Inc. – Politique du Patrimoine**

Madame Bouthillette présente Stefan Psenak et souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Monsieur Psenak présente à son tour Louis Cabral et Jacques Briand du Service des arts, de la culture et des lettres et cède la parole à monsieur Cabral.

Monsieur Cabral est très heureux de cette rencontre conjointe entre la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine et le Comité consultatif d'urbanisme, il estime que cette rencontre confère une grande importance au travail conjoint des deux services dans l'élaboration de la politique du patrimoine.

Madame Blouin présente le contexte et les principaux objectifs du projet de la politique du patrimoine et mentionne que la Ville de Gatineau sera la 5<sup>e</sup> ville à se doter d'une telle politique.

Ce projet est mené par le Service des arts, de la culture et des lettres en collaboration avec le Service de l'urbanisme et du développement durable ainsi que la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe.

Les principales étapes du projet de la politique du patrimoine sont les suivantes :

- Début du mandat par la firme Bergeron et Gagnon inc. : septembre 2010;
- Élaboration du portrait de la situation du patrimoine à Gatineau : septembre-octobre 2010;
- Ateliers de travail : 3 au 5 novembre 2010;
- Élaboration du projet de politique du patrimoine : janvier-février 2011;
- Activités de consultation publique : hiver 2011;
- Travaux de bonification du projet : mai 2011;
- Présentation de la politique du patrimoine révisée à la CACLP et au CCU : mai 2011;
- Adoption de la politique par le conseil municipal : juin 2011.

Monsieur Pedneaud-Jobin mentionne que la politique qui sera adoptée prochainement devra inclure un plan d'action. Monsieur Cabral confirme que c'est la volonté du Comité de présenter la politique associée à un plan d'action. Monsieur Boucher ajoute qu'au montant de la construction des nouveaux projets, les gens aimeraient voir du patrimoine sur le champ mais que dans cette politique, il faudra fouiller pour se donner des outils pour construire du patrimoine dans 50 ans également. Monsieur Martineau lui donne raison, nous mettons beaucoup d'emphase sur le patrimoine bâti d'hier mais très peu pour l'avenir. Nous devons établir des cadres de références.

Monsieur Pedneaud-Jobin ajoute que l'on devra également investir dans la toponymie afin de sortir des thématiques pour les différents projets. Il souligne que dans le secteur de Buckingham, il existe une vigie du patrimoine. Chaque année, des photos sont prises des différents édifices du secteur. Il aimerait savoir si ce modèle pourrait être exporté à la grandeur de la Ville. Selon monsieur Psenak, c'est possible. Il existe, dans le secteur d'Aylmer, des fiches descriptives de certains édifices.

Les idées suivantes sont proposées : émettre un congé de taxes en lien avec les sommes injectées dans la rénovation d'un immeuble et ajuster les normes à respecter au niveau de la sélection des matériaux de construction.

Madame Laferrière croit que l'on devrait faire l'inventaire de nos forces afin d'être plus efficace. On devrait également, toujours selon madame Laferrière, se servir des ressources disponibles pour aller chercher l'expérience d'ailleurs, par exemple, la CCN et Patrimoine Canada. Elle croit que nous devons cibler sur quoi on veut travailler afin d'être plus productif, on doit mieux reconnaître notre patrimoine. Elle ajoute que le patrimoine ne devrait pas être vu comme une dépense mais bien comme un investissement.

Monsieur Vézina pense qu'à court terme, la Ville de Gatineau devrait exiger l'ajout d'affiches indiquant l'histoire du terrain. De plus, afin de créer un sentiment d'appartenance, on pourrait ajouter à certains édifices, l'année de construction ainsi que le nom du promoteur. Madame Blouin mentionne que certains panneaux d'interprétation ont déjà été installés dans le secteur de Hull.

Madame Lafrance nous donne sa réaction suite à la lecture du rapport, elle mentionne que le patrimoine, c'est rassembleur et que c'est aussi une fierté en même temps.

Une des préoccupations qui inquiète madame Légère est au niveau de la coordination du travail des organismes. À cela, monsieur Cabral répond qu'effectivement, il y a beaucoup d'organismes impliqués mais que c'est pour cette raison que le Réseau du patrimoine gatinois a été instauré comme noyau, afin de créer un consensus et ainsi travailler à des visions communes dans un souci d'économie et de concertation.

Madame Bouthillette laisse le mot de la fin à monsieur Psenak. Selon lui, la Ville de Gatineau est sur la bonne voie en instaurant une politique du patrimoine. Cette politique devra être dotée d'un bon plan d'action et nous devons bien l'outiller afin qu'elle réponde à nos besoins. Nous devons également sensibiliser le public afin d'être bien soutenu en argent et en ressources humaines. Il ajoute également que les gens du privé peuvent être de très bons partenaires.

#### **10. Clôture de la rencontre conjointe avec le Comité consultatif d'urbanisme**

Fin de la rencontre : 21 h 00

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du président de la Commission**

---

Lise Charette  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

---

Stefan Psenak  
Président